

## Newsletter mars 2022



### Quoi de neuf en mars ?

- **Déclaration conjointe de 16 organisations de défense des droits de l'enfant à l'occasion du premier anniversaire de la stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant**
- **Notre prochaine formation** : Les droits de l'enfant dans le cadre du placement
- **Focus sur le projet Become Safe** : les dernière nouvelles du projet
- **La détention des enfants pour des motifs liés à la migration** : Tierce intervention de DEI-Belgique devant le Comité des Droits de l'Enfant
- **Offre d'emploi** : Coordination de la DCI World Service Foundation

**Déclaration conjointe de 16 organisations de défense des droits de l'enfant à l'occasion du premier anniversaire de la stratégie européenne des droits de l'enfant**



2

**Défense des Enfants International** et plus d'une dizaine d'autres organisations de défense des droits de l'enfant, demandent à l'UE de renforcer la protection des enfants et de veiller à ce qu'ils reçoivent un soutien adéquat en matière de santé mentale en réponse à la crise ukrainienne.

[Lire la déclaration](#)

## Participez à notre prochaine formation

Nos formations sont données en collaboration avec l'asbl **Jeunesse et Droit** et sont agréées par **AVOCATS.BE** : chaque jour de formation donne droit à **6 points juridiques**.  
**Des formations "à la carte" sur des thématiques spécifiques peuvent être organisées à la demande.**

**FORMATION**

Le 19 avril 2022 à Namur

**Les droits de l'enfant dans le cadre du placement**

DÉFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL  
JEUNESSE ET DROIT

### Les droits de l'enfant dans le cadre du placement

Vous travaillez avec des enfants retirés de leur milieu familial et souhaitez intégrer les droits de l'enfant comme grille de lecture dans votre intervention ? Alors cette formation est pour vous !

Vous y apprendrez notamment :

- Quels sont les droits spécifiques qui leur sont applicables ?
- Comment mieux respecter leurs droits ?
- Comment leur permettre de participer à tous les stades des décisions ?

**Formateur :** Benoit Van Keirsbilck, directeur de DEI-Belgique

**Informations pratiques :**

- Le 19 avril 2022 de 9h30 à 16h30
- Namur - Auberge de Jeunesse - Salle «Aymon + Bayard» - Avenue Félicien Rops, 8 - 5000 Namur
- Prix : 75 euros

## Projet Become Safe : lutter contre les violences envers les enfants en situation de migration

# BECOME SAFE

Le contexte migratoire engendre de nombreuses violences pour les enfants, à la fois dans leur pays d'origine, lors du trajet, mais aussi dans le pays d'arrivée. Ces violences se manifestent sous de nombreuses formes et sont une menace pour les droits fondamentaux.

**L'objectif du projet [Become Safe](#) est d'améliorer la protection des enfants et des jeunes migrant·e·s victimes ou à risque d'être victimes de violence, et de faire respecter leurs droits à une assistance et à des soins de qualité.**

Ce projet est financé par le **programme Droit, Egalité Citoyenneté de la Commission Européenne**



### Week-end de création d'outils de sensibilisation

Ce mois-ci notre **groupe de jeunes engagé·es Become Safe** s'est retrouvé à Blankenberge afin de créer des outils de sensibilisation contre les violences envers les enfants en situation de migration. Bande dessinée, film d'animation et pièce de théâtre-action, toutes les productions seront utilisées par les jeunes engagé·es lors d'animations auprès d'enfants dans les centres d'accueil.

Merci à tous les jeunes et aux animateur·rices pour leur engagement !



### Formation Enfance, violences et migration

Les 16 et 17 mars, l'équipe du projet Become Safe s'est rendue à Namur pour dispenser une formation de deux jours sur les violences vécues par les enfants dans la migration, sur comment les repérer et les prendre en charge. Cette formation a donné lieu à des échanges particulièrement enrichissants avec les participant·es qui ont pu partager leurs expériences de terrain. Un grand merci à eux/elles pour leur participation.

En savoir plus sur le projet

## La détention des enfants pour motifs liés à la migration

**Tierce intervention dans le cadre de la communication 55/2018 portée devant le Comité des Droits de l'Enfant des**

PUBLICATION : MARS 2022

## La détention des enfants pour motifs liés à la migration

Tierce intervention dans le cadre de la communication 16/2018 portée devant le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies. Partie intervenante : Défense des Enfants International (DEI) - Belgique



Rédigé par :  
Eva Gagnoux



Numéro d'identification de la Bibliothèque royale de Belgique 02022174\_13102

## Nations Unies, Partie intervenante : Défense des Enfants International (DEI) - Belgique

En 2018, la Belgique renouait avec une pratique abandonnée pendant une dizaine d'années : détenir des enfants en centre fermé en raison de leur statut migratoire. Deux familles détenues au centre 127bis, dont les enfants subissaient de graves violations de leurs droits fondamentaux du fait de la détention, ont introduit un recours auprès du Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies.

DEI Belgique a introduit une **tierce intervention**, c'est-à-dire une intervention neutre visant à fournir des informations au Comité afin d'éclairer son analyse des plaintes. Le Comité vient de rendre ses deux décisions, dans lesquels il réaffirme que « **la détention d'un enfant au motif du statut migratoire de ses parents constitue une violation des droits de l'enfant et est contraire au principe de l'intérêt supérieur de l'enfant** ». [Lisez le communiqué de presse de DEI Belgique à ce propos.](#)

Découvrez également [la tierce intervention introduite par DEI](#), qui présente une analyse des standards internationaux et régionaux en la matière et les met en lien avec la pratique en Belgique (interdiction de la détention, conditions, monitoring, recours, intérêt supérieur de l'enfant). **DEI Belgique rappelle qu'une interdiction formelle (légale) de la détention des enfants reste nécessaire car On n'enferme pas un enfant. Point.**

[Lire le document](#)

## Offre d'emploi : Coordination de la DCI World Service Foundation



### Nous sommes à la recherche d'un·e Coordinateur·rice

La [World Service Foundation](#) du Mouvement Défense des Enfants International recrute **un·e Coordinateur·rice**. Il/elle sera notamment en charge de la collecte de fonds pour les différentes sections du mouvement ainsi que de renforcer leurs compétence dans la réalisation de projets.

**Localisation** : Bruxelles  
**Temps de travail** : 80%

**Date limite pour postuler** : 20 avril 2022

[Voir l'offre](#)

Défense des Enfants International -  
Belgique  
Rue du Marché aux Poulets, 30  
1000 Bruxelles  
[info@defensedesenfants.be](mailto:info@defensedesenfants.be)



Cette newsletter a été envoyée à {{ contact.EMAIL }}  
Vous recevez ce message car vous êtes inscrit.e sur la liste de diffusion de DEI-  
Belgique

[Unsubscribe here](#)

Envoyé par



**Titre**